

# Formation continue informatique

## L'Informatique pour les seniors - Avancé

### Préambule

Avoir des connaissances de base en informatique ou avoir suivi le cours de base. Cours donné sur 4 matinées (12 périodes), de 9h à 11h30.

### Contenu

#### Avoir un ordinateur performant

- Utilisation de Windows 10
- Personnalisations
- L'Explorateur
- Quelques outils
- Antivirus

#### Internet

- Mise à niveau
- Quelques sites
- Recherches avancées
- [OneDrive](#)
- Mise en service et vue d'ensemble

#### Word

- Insertion d'images
- Récapitulation des outils de mise en forme
- Création de tableaux

# Formation continue informatique

## Excel

- Mises en forme
- Fonctions de base
- Constructions de formules simples
- Trier et filtrer des liste

## Durée

Cours donné sur 4 matinées (12 périodes), de 9h à 11h30.

## Titre obtenu

Une attestation vous sera remise en fin de formation

## Lieu et horaire

Les cours sont donnés dans nos salles de classe de Bellevue ou de TechnoPôle, à Sierre

## Bulletin d'inscription

Nom du cours : L'informatique pour les seniors - avancé

Prix en vigueur du cours : 280.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

NPA et domicile : .....

Date de naissance : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

E-mail : .....

**Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)**

Adresse / Entreprise : .....

NPA et ville : .....

.....

Date : .....

Signature : .....

*Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales*

**A remplir et envoyer à l'adresse suivante :**

HES-SO Valais Téléphone : 027 606 90 43

Formation continue informatique Fax : 027 606 90 00

Techno-Pôle 3 E-mail : [info@formationcontinue.ch](mailto:info@formationcontinue.ch)

3960 Sierre Internet : [www.formationcontinue.ch](http://www.formationcontinue.ch)

### OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? : .....
- Connaissances, amis

### NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

#### 1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

#### 2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

#### 3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

##### 3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

##### 3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

#### 4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.